

Note de politique générale

Quels projets pour Enghien en 2023 ?

1. VILLE EN TRANSITION

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ

Le début des travaux de la rue Montgomery est programmé en 2023. Dans un souci de limiter les inconvénients pour les riverains et commerces (rues d'Hoves et Montgomery), un phasage des travaux a été négocié avec le SPW. Le chantier s'étalera au moins sur une année mais sera découpé en cinq étapes pour que chaque zone soit impactée pendant une durée la plus limitée possible.

La mise à double sens des remparts (entre le rond-point du Nénuphar et la porte de Herne) interviendra au préalable et offrira des solutions de déviation du trafic vers le centre-ville. La commune de Herne nous informe par ailleurs qu'un plan de circulation sur les routes régionales flamandes déviara définitivement le trafic des poids lourds qui ne passera dès lors plus par les remparts.

Le réaménagement de la Grand-Place est prévu dans la foulée des travaux de la rue Montgomery. Un auteur de projet a été désigné à cet effet. Son travail impliquera la participation des citoyen.ne.s. A la place du Vieux Marché, des travaux permettront la réfection des espaces sans attendre une requalification plus ambitieuse prévue dans le prolongement des travaux sur l'axe Montgomery > Grand-Place.

Le défi du stationnement en centre-ville est en grande partie réglé par la zone bleue (parking gratuit mais limité dans le temps). Des relevés de terrain ont permis de constater que le taux de saturation du parking ne dépasse pas 84% lors d'une journée « normale » où il reste donc toujours des places disponibles dans l'hypercentre (surtout au Petit Parc). Cependant, lors d'événements (marché, kermesse, festivités...), l'offre est insuffisante. Pour résoudre ce problème, le parking nord de Nautisport sera stabilisé et un master plan « quartier nord de la ville » intégrera une offre supplémentaire à moins de 7 minutes à pied de la Grand-Place.

POLITIQUE CYCLABLE

Une ambitieuse politique cyclable caractérise cette législature. Un plan des aménagements cyclables a été élaboré et sa mise en œuvre se réalise progressivement, profitant notamment des programmes de subventionnement de la Wallonie. Dans le cadre du PIWACY, des travaux seront entrepris vers Marcq (champ d'Enghien) et Petit-Enghien (rue de Coquiane). A ceux-ci s'ajoutent d'autres projets où l'on profite d'une réfection de la voirie pour renforcer la place du vélo (rue Fontaine à Louche, quartier Val-Lise...).

Le marquage au sol et la multiplication des espaces de stationnement pour les vélos complètent ce vaste programme qui accompagne la transition des usagers de la route de la voiture (23% de km parcourus en moins) vers le vélo (20% de km parcourus en plus) tel que nous l'indique VIAS (comparaison 1ers semestres 2022 et 2019).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des audits énergétiques ont été réalisés dans le cadre du plan POLLEC. Le monitoring de la consommation sera généralisé à tous les bâtiments. Après divers investissements déjà réalisés au niveau de l'isolation des bâtiments communaux et du remplacement des chaudières, un nouveau programme sera défini.

L'installation de panneaux photovoltaïques est prévue sur plusieurs bâtiments (hall omnisport et bibliothèque de Petit-Enghien, maison des jardiniers...). La création d'une communauté d'énergie renouvelable est à l'étude avec l'objectif d'aboutir à au moins une CER en 2024.

Sur proposition d'ORES, l'éclairage public est coupé la nuit, de minuit à 5h du matin. Cette mesure permet de réaliser une importante économie d'énergie qui se traduit par un gain financier conséquent (72.000€). Une réflexion a été engagée sur la prolongation de cette mesure au-delà du 31 mars 2023. Par ailleurs, le remplacement d'anciens points lumineux par des consoles LED se poursuit.

Faute d'offre de prix lors du premier appel, le marché pour le remplacement de l'éclairage du Parc et de la Grand-Place a été relancé.

LOGEMENT

Dès la réalisation des travaux de réfection des toitures, les équipes techniques de la Ville entameront la rénovation des deux petites maisons sises à la rue d'Argent dans le but d'augmenter le parc locatif communal.

URBANISME

La révision des outils d'urbanisme - dont certains sont devenus obsolètes - est enfin lancée. Ce vaste travail intègrera les différentes chartes adoptées récemment ou plus anciennement par le Conseil communal et sera aussi tourné vers le futur en prévoyant notamment des dispositions concernant les nouvelles formes d'habitat (kangourou, léger...), la limitation de l'étalement urbain, les constructions passives ou basse énergie, les systèmes de chauffage collectif, la préservation des espaces verts, zones de cour et jardin en ville, la préservation des venelles et murs anciens typiques ainsi que tout ce qui favorise le caractère durable, social et convivial des nouveaux quartiers.

Entre autres dossiers, une convention pour la végétalisation des façades sera en outre soumise à l'avis de la CCATM et à l'approbation du Conseil communal.

DÉCHETS

Dans notre commune, grâce au projet pilote des points d'apport volontaire, les résultats en termes de tri (PMC, organiques, Recyparc) sont exceptionnellement bons. La politique de collecte des déchets ménagers résiduels a en outre permis de réduire de plus de 20% les quantités produites et incinérées. Le nombre de sites PAV est passé à 18 en 2022. Le maillage se resserrera encore en 2023 (notamment dans les nouveaux lotissements).

Le coût-vérité évoluera progressivement vers une plus grande responsabilisation encore : malgré les augmentations conséquentes des coûts de collecte, la taxe forfaitaire n'augmentera pas. En revanche, ce sera le cas pour le prix des sacs et ouvertures PAV. Quant au nombre de sacs et d'ouvertures prépayés, ils seront revus à la baisse.

Au sein de l'administration, le développement de pratiques écoresponsables se poursuit (projets « on the go » et « out of home »).

PARTICIPATION

Le processus participatif engagé dans le cadre du PCDR se poursuivra en 2023 avec la mise en place d'une commission spécifique qui impliquera 75% de citoyens et 25% d'élus.

Le plan local de propreté, la commission vélo, le PAEDC et le partenariat local de prévention poursuivent également leurs activités en impliquant des citoyens aux réflexions en matière de propreté publique, de mobilité, d'énergie et de sécurité.

Les projets « BiodiverCité » se construisent annuellement, eux aussi, avec les citoyens (PCDN).

Un groupe de travail a été mis en place en partenariat avec le Cercle archéologique (CRAE) pour la réhabilitation de la Chapelle castrale (plan d'exploitation et travaux de rénovation à l'intérieur du bâtiment).

La Ville continuera à solliciter l'avis des riverains concernés par des chantiers de réfection des voiries en organisant systématiquement des réunions de concertation avant l'adoption des plans et du cahier des charges par le Conseil communal. Un exercice démocratique particulièrement significatif concernera les travaux de réaménagement de la Grand-Place.

Enfin, les trois réunions annuelles rassemblant les autorités et les comités de quartier resteront des moments forts de la vie citoyenne de notre commune. Un crédit budgétaire a été prévu, cette année encore, pour un budget participatif. Le 9^{ème} appel à projets sera lancé en 2023.

ENVIRONNEMENT

Les services communaux veillent à la qualité des eaux de surface : suivi des points noirs identifiés par les contrats de rivière Senne et Dendre, entretien des cours d'eau (Kokjane, fossé innomé à Petit-Enghien, Dodane...). Des actions de terrain mobiliseront aussi les bénévoles d'Enghien nature.

La protection et le renforcement de la diversité biologique se concentreront notamment sur les zones humides, milieu naturel particulièrement menacé (projet de mares à tritons, prime à la création de mares, ripisylves...). Une augmentation du nombre de plantes mellifères est également prévue dans les parterres des espaces publics (ville/parc) et les suspensions.

Pour prévenir de nouvelles inondations et coulées de boues, les projets de création d'une zone de stockage (ruisseau de l'Enfer) et d'une zone d'immersion temporaire (Querton) sont bien engagés. Les services techniques poursuivront par ailleurs la résolution des problèmes identifiés par la cellule communal « inondations ».

Une lutte contre la sécheresse en centre-ville se mènera notamment avec la création de zones déminéralisées ainsi qu'en protégeant les zones existantes.

Le Plan Local de Propreté (PLP) poursuivra son travail en s'attaquant au problème des déjections canines.

2. RÉSEAU SOCIAL

LIEN SOCIAL

La Ville s'appuie sur le travail efficace des comités de quartier pour créer du lien dans les quartiers. Des activités telles que la fête des voisins ou la décoration du sapin de Noël répondent à cet objectif et bénéficient du soutien des services communaux.

Un nouvel éducateur de rue sera engagé avec l'objectif de mobiliser les jeunes autour du projet de création d'une maison de jeunes. Un local a déjà été aménagé à cet effet, au Petit Parc. Après la prise de parole des jeunes lors des cérémonies du 11 novembre, la Ville cherche d'autres moyens pour les impliquer dans le débat public.

Des actions d'information, de sensibilisation et de prévention à l'intention des jeunes seront organisées en partenariat avec l'association Infor Jeunes Ath.

Du côté des aînés, une enquête sera lancée via Enghien News pour aider la Ville à mieux cerner leurs besoins et attentes en termes d'activités et d'autonomie.

SPORT ET CULTURE

Le Parc est un espace d'expression culturelle et artistique qui s'est ouvert à de nombreuses disciplines : musique, arts de la scène, arts plastiques, poésie, cinéma, mapping vidéo,

céramique... Un vaste programme d'activités sera à nouveau élaboré en partenariat avec l'Académie de musique, le Centre culturel et plusieurs partenaires extérieurs.

Cette politique de réhabilitation d'espaces polyvalents sera poursuivie avec, notamment, le projet de rénovation de l'ancien atelier communal situé à la rue d'Argent dans le but d'y accueillir les bureaux et activités du Centre culturel.

Les infrastructures sportives mises à disposition des clubs permettent la pratique d'une incroyable diversité de sports sur le territoire de notre commune. Nautisport relève au quotidien ce défi et propose également un éventail de cours collectifs. Pour s'adapter à la demande, la Régie communale se mobilisera pour faire émerger un projet de construction de terrains de Padel.

Un projet de piste connectée est à l'étude. Une piste connectée est une promenade qui permettra de combiner des activités sportives avec les aspects patrimoniaux et culturels spécifiques à notre commune tout en utilisant le matériel et les infrastructures urbaines existantes.

SOLIDARITÉ

Afin d'éviter que la crise énergétique (qui fait suite à d'autres crises éprouvantes) laisse sur le bord de la route des Enghiennois.e.s en grandes difficultés, les équipes sociales ont été renforcées. Les aides énergétiques et alimentaires sont mobilisées. Un partenariat sera renforcé avec les bénévoles du comptoir alimentaire pour répondre à l'urgence dans ce domaine. Des séances d'ateliers collectifs seront organisées par le service de médiation de dettes du CPAS, sur des thématiques telles que l'alimentation, l'énergie, le budget....

La question de l'accès au logement est également très prégnante. Lorsque la Ville délivre des permis d'urbanisation, des accords sont trouvés avec les promoteurs pour mettre des logements en location à des prix abordables, via notamment l'Agence immobilière sociale. En 2023, ce sont ainsi 4 nouveaux logements publics qui s'ajouteront à ceux qui existent déjà.

Enfin, au niveau de l'insertion professionnelle, le partenariat avec la Régie des quartiers reste prioritaire et efficace. Le CPAS mobilise tous les moyens possibles pour proposer un emploi aux personnes exclues du chômage, via les contrats « articles 60 » ainsi qu'en collaboration avec le secteur privé.

VILLE HOSPITALIÈRE

La Ville d'Enghien considère la diversité comme une chance et une opportunité. Pour favoriser la rencontre, la biennale « Mais tissons » donnera à nouveau largement la parole aux ressortissants de cultures différentes en 2023.

Le CPAS met à disposition des logements d'urgence pour répondre à diverses situations critiques et s'inscrit dans le programme ILA (initiative locale d'accueil) pour contribuer à l'accueil des réfugié.e.s. Un logement supplémentaire du CPAS sera disponible pour répondre à la crise de l'accueil qui touche toute l'Europe. La solidarité avec les Ukrainien.ne.s sera prolongée tant que la guerre ne cessera pas dans leur pays.

La Ville d'Enghien a également fait le choix de consacrer périodiquement un terrain à l'accueil des gens du voyage. Ce terrain sera équipé (sanitaires, électricité...) pour améliorer les conditions de séjour. La rencontre des Enghiennois.e.s avec ce mode de vie nomade sera favorisée pour contribuer à faire tomber les préjugés.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Un questionnaire qualité permettra d'évaluer le taux de satisfaction des Enghiennois.e.s et autres usagers par rapport à l'accueil au sein des services communaux ainsi que d'apporter d'éventuelles adaptations au niveau organisationnel.

3. VILLE-PARC

PATRIMOINE

La Ville d'Enghien est dotée d'un patrimoine particulièrement riche. Chaque année, des travaux d'entretien et de rénovation doivent être programmés afin de sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine. En 2023, des travaux sont prévus au Château (Cours anglaises et abords), à la Chapelle castrale (toiture et enveloppe extérieure du bâtiment), aux deux Pavillons Chinois et aux Toiles (toitures) ainsi que dans la coursive située à l'entrée du parc (rénovation de la toiture et du couloir vitré). Ce dernier chantier prévoira en outre l'aménagement d'un bloc sanitaire qui pourra faire office de toilettes publiques.

La Ville d'Enghien a entamé des procédures pour l'acquisition du bâtiment de l'ancienne Justice de paix. Cet élément du patrimoine historique de notre commune sera affecté aux activités de la bibliothèque et de l'espace public numérique.

ESPACE PUBLIC

Un plan local de propreté a été élaboré. Pour répondre au défi de la propreté, de nouvelles poubelles et des centres de tri seront installés. La lutte contre les incivilités est un mal nécessaire qui se poursuivra notamment à l'aide de la vidéosurveillance.

Pour animer l'espace public, la Ville d'Enghien a décidé d'investir dans un spectacle urbain qui mobilise les différents quartiers du centre-ville et des villages. En 2023, le projet Equinoxe poursuivra l'alternance entamée au cours des deux dernières années en se déplaçant cette fois dans les quartiers. Un spectacle itinérant, orienté sur la mise en valeur du patrimoine, impliquera des acteurs amateurs enghiennois.e.s.

RURALITÉ

La Ville d'Enghien bénéficie d'une aide régionale pour mener une opération de développement rural. En 2023, la Fondation rurale de Wallonie, opérateur désigné par la région, poursuivra l'animation du débat autour des enjeux de la ruralité et, notamment, l'élaboration d'une charte de la ruralité. Une commission sera créée afin d'orienter les discussions vers le choix de projets qui renforcent le vivre ensemble.

Des travaux seront réalisés à Labliau dans le cadre de l'Aménagement Foncier Rural : réhabilitation et création de sentiers, création de mares, plantations, aménagements sur voirie...

PARC ET TOURISME

En 2023, un parcours méditatif sera installé dans le Parc. Il offrira une opportunité supplémentaire aux nombreuses personnes qui parcourent les allées du domaine pour se récréer.

Le programme des activités culturelles et touristiques sera soutenu par de nouveaux outils de communication. Des écrans dynamiques d'information seront installés aux entrées de Ville pour annoncer les événements et partager toute une série d'informations d'intérêt général. Par ailleurs, une borne interactive sera installée à l'entrée du Parc pour faciliter la recherche des informations à caractère touristique ou patrimonial.

Des guides touristiques en cours de formation renforceront prochainement l'équipe actuelle et proposeront une variété de visites culturelles, touristiques et patrimoniales.

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2022, pour soutenir la dynamique commerciale au moment des fêtes de fin d'année, un effort a été consenti pour renforcer la qualité des décorations de Noël. Les investissements dans de nouveaux équipements se poursuivront en 2023.

Le partenariat avec les commerçants se concentrera notamment sur des initiatives visant à renforcer la qualité de l'accueil du client (journée du client, tables de conversation en néerlandais pour les commerçants...).

Une action co-construite avec le tissu socio-économique local visera à soutenir la consommation locale et le choix des commerces de proximité. Les autorités étudieront, dans le même esprit, toute demande de nouveau commerce souhaitant s'installer en périphérie.

La Ville d'Enghien répondra à l'appel à Projet de la Wallonie « Plan Horizon Proximité » visant à aider les commerces à s'installer ou se réinventer dans un périmètre bien précis.

Un salon « Entreprendre en Wapi » sera organisé en collaboration avec Ideta, la Ville et l'ADL d'Ath, l'IFAPME, le Forem et le CCI Wapi à Ath (2023) et à Enghien (2024).

Enfin, la création d'une nouvelle coopérative permettant la pérennisation d'une activité de type épicerie en centre-ville pourrait se concrétiser si la Ville d'Enghien est sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets Alternativ'ES Wallonia.